Version Numérisée Réf.: 210628CM DE

ETAT DE FRIBOURG STAATFREIBURG

Conseil do la magistrature PiaooNotro-Oame8,CP618,1701 Fr&ourg

Dr. Denis Emi CP408 1470 Estavayer-le-Lac Conseil de la magistrature CM Ju3tJzratJR

Place Notre-Dame 8, CP 618.1701 Fribourg

T +41 26 305 90 **20** www.fr.ch/cmag

Réf: 21-08 Courriel:

CM@fr.ch

Fribourg, le 28 juin 2021

Vos interventions des 25.05.2021 et 06.06.2021

Monsieur,

Par courriers mentionnés sous rubrique, vous vous plaignez du Président du Tribunal de la Broyé, Jean-Benoît Meuwly, auquel vous reprochez de refuser de se récuser pour le traitement de votre dossier et demandez la suspension de toutes les procédures civiles instruites par ce magistrat. Vous vous en prenez également à la Juge cantonale Dina Beti, laquelle ne respecterait pas les droits fondamentaux garantis par la Constitution.

Outre le fait que vous ne fournissez aucune information un tant soit peu substantielle sur les affaires en question, nous observons que les décisions du Tribunal de la Broyé des 10 et 19 mai 2021 semblent avoir fait l'objet de recours au Tribunal cantonal. Dans la mesure où le Conseil de la magistrature n'intervient pas dans des procédures en cours et où ^appartient au Tribunal cantonal de traiter les questions de la récusation et de la suspension des procédures, nous classons sans suite vos interventions

Veuillez croire, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Au nom de la Commission de surveillance disciplinaire

Nicolas Ch

Copie à M. J.-B. Meuwly. Président du Tribunal de la Broyé et à la Juge cantonale D. Betl. avec copie des interventions du Dr. Emi des 25.05. et 06.06.2021